

Lot n° : 5
Section : AS
N° : -

Superficie : 342 m²
Superficie de plancher maximale : 240 m²

Maître d'Ouvrage



AMENAGEUR - PROMOTEUR

22, rue Benjamin Franklin
Bâtiment Le Phoenix
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Urbaniste-Paysagiste



URBANISME & PAYSAGE

46 rue Benjamin Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@verstrada.fr

Géomètre - Expert - BET VRD



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

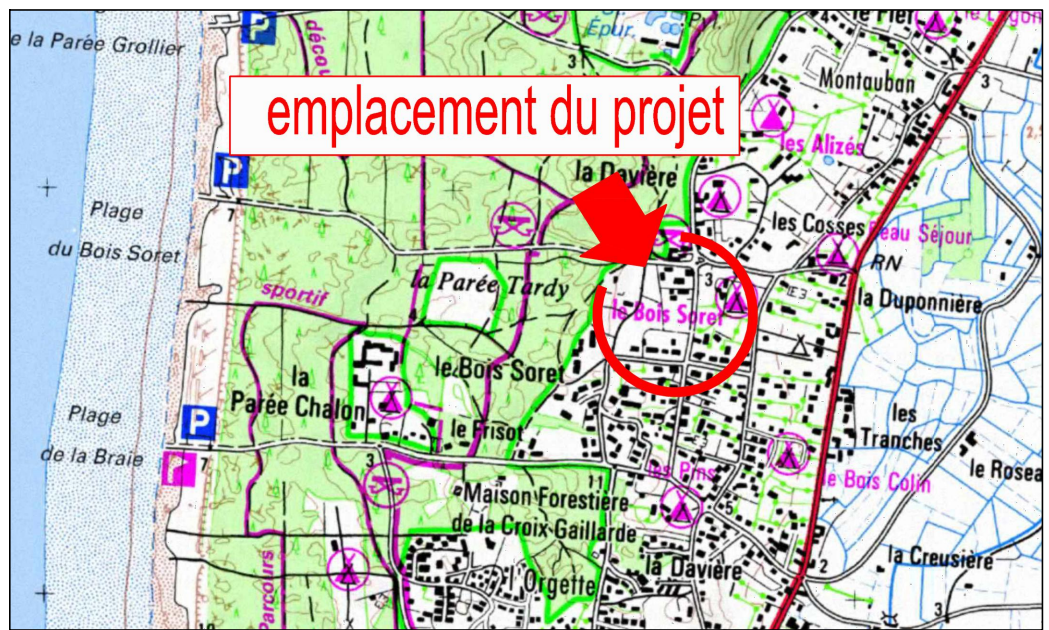
46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DE NOTRE DAME DE MONTS
Route de la Rive
Lotissement à usage d'habitation
" Le Hameau de l'Océan "

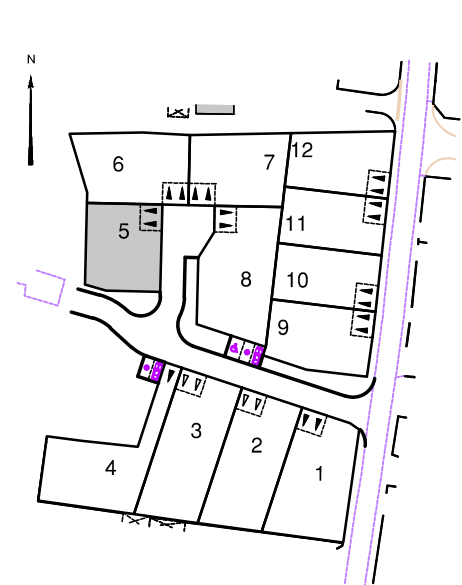
autorisé par arrêté N°PA 085 164 24 C0005 du 4 mars 2025

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



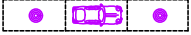
PLAN D'ENSEMBLE

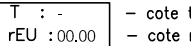


LÉGENDE CLÔTURE

-  A l'alignement des voies publiques et privées et sur un recul minimum de 3m par rapport à ces mêmes voies sur les limites séparatives, ou jusqu'au droit de la construction
- Clôture composée soit :
 - D'un grillage et d'une haie, d'une hauteur maximum de 1,40m. Le grillage sera implanté en limite avec l'obligation de planter une haie arbustive ou d'essences vivaces (composée d'au moins trois essences) à l'intérieur du lot.
 - D'un mur plein maçonné et enduit ton pierre sur les deux faces, d'une hauteur totale de 1,40m.
-  Sur les autres limites
- Clôture d'une hauteur maximale de 1,80m constituée soit :
 - D'un grillage, doublé ou non d'une haie (composée d'au moins trois essences).
 - D'un mur plein maçonné et enduit sur les deux faces.
 - D'une clôture bois ajourée ou persiennée pour limiter la prise au vent.
 - D'un muret réhaussé d'un dispositif à claire-voie.

LEGENDE

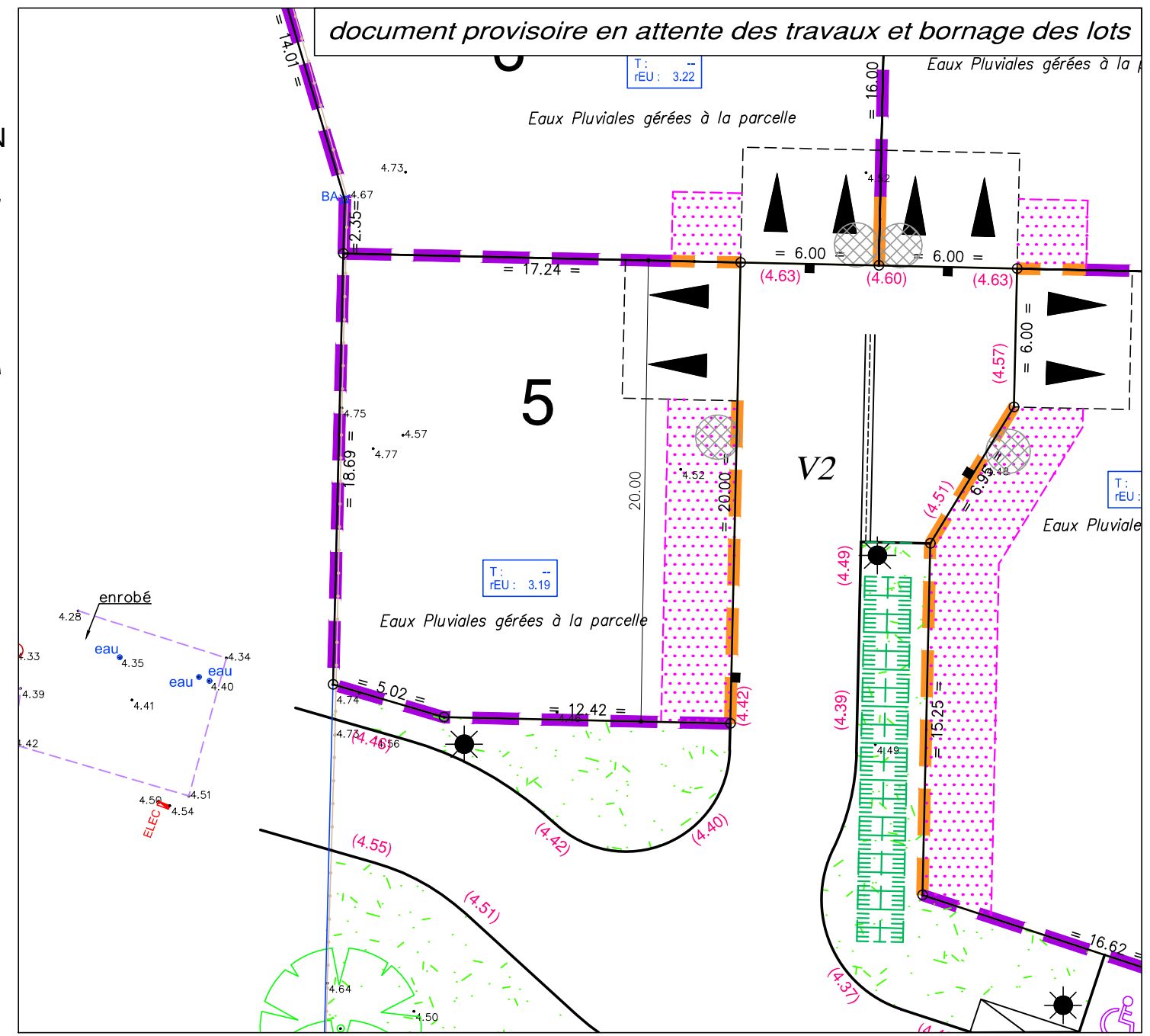
-  Zone non constructible
-  Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
-  Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum sauf le lot 4)
-  Emplacement des places de stationnement publiques
-  Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
-  Végétation existante
-  Aire de présentation containers ordures ménagères

- Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)
- 0.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
 - (0.00) - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
 - - regard tabouret EU
 -  T : - cote tampon du regard EU } => cotes projet (à vérifier sur place)
rEU : 0.00 - cote radier du branchement EU
 - Les eaux pluviales son gérées à la parcelle
 -  - candélabre
 -  - emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP
 -  - signe d'appartenance
 -  - signe de mitoyenneté
 -  - borne OGE

 **Ouvrages hors sols :**
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

**GÉOMÈTRE-EXPERT**
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

www.geouest.fr



ECHELLE 1/250

DATE 25/03/2025
DATE DE MODIFICATION

DOSSIER L24161
Référence AUTOCAD L24161IND.DWG